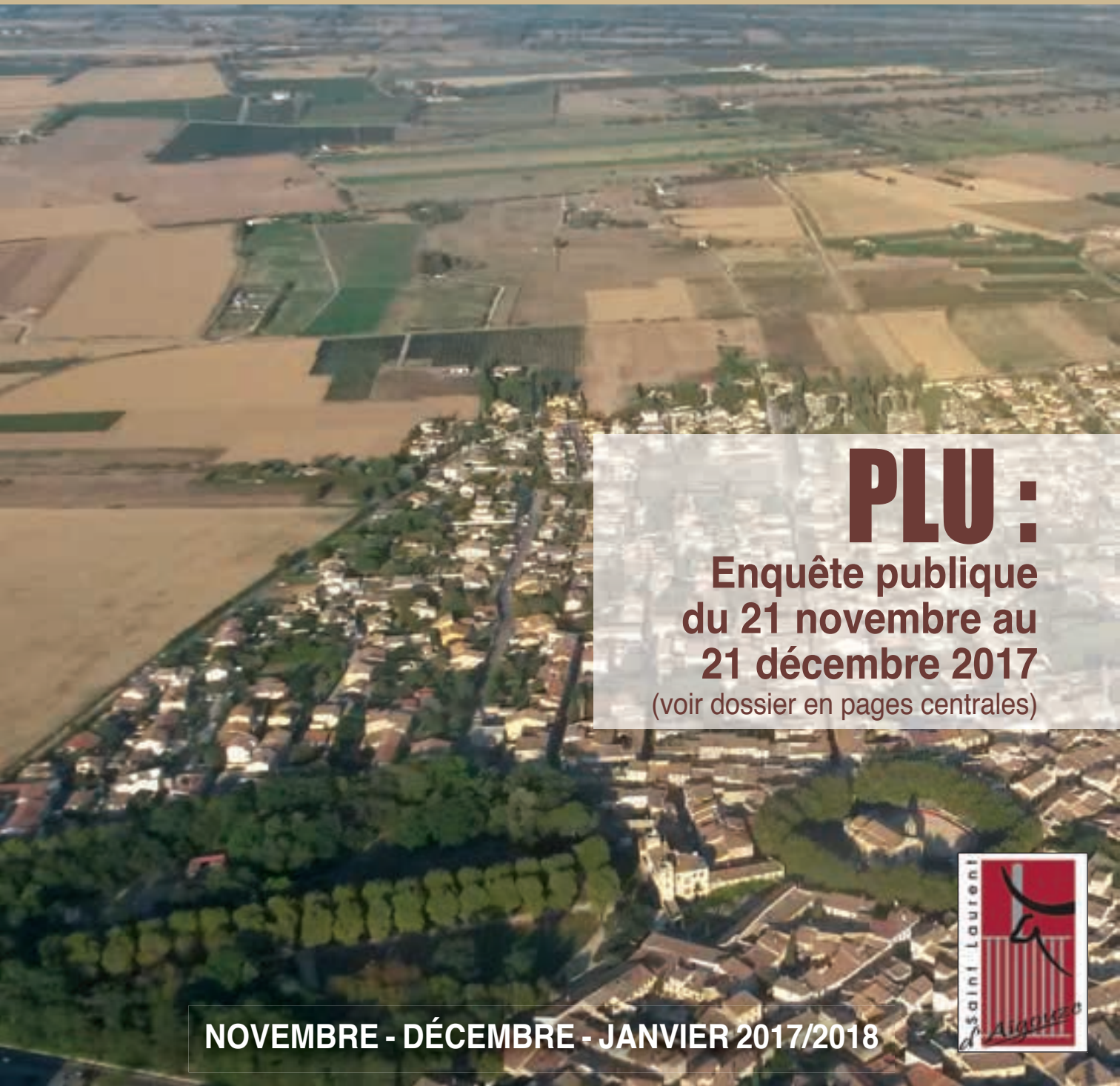


réussir

MAGAZINE

L'information municipale de Saint-Laurent-d'Aigouze



PLU :
Enquête publique
du 21 novembre au
21 décembre 2017
(voir dossier en pages centrales)

NOVEMBRE - DÉCEMBRE - JANVIER 2017/2018



SOMMAIRE

●●● édito	3	●●● tourisme	20-21
●●● actualités	4	●●● zoom sur	22
●●● travaux - aménagements	5	●●● saint-laurentaise d'ailleurs	23
●●● C.C.A.S.	6	●●● communauté de communes	25
●●● agenda 21	7	●●● sports - tissu associatif	26
●●● enfance - petite enfance - affaires scolaires	8-10	●●● associations	27-30
●●● culture	11-15	●●● tribune libre - état civil	31
●●● DOSSIER PLU	16-19	●●● agenda	32

CONTACTS

MAIRIE

ADRESSE :

Rue Henri Méry
30220 Saint-Laurent-d'Aigouze
Tél. 04 66 88 12 77 - Fax : 04 66 88 10 11

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. En juillet et août uniquement du lundi au vendredi de 8h à 15h.

NOUVEAUTÉ : Ouverture les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois de 9h à 12h30.

INTERNET

SITE INTERNET :

www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

ADRESSES E-MAIL DES SERVICES MUNICIPAUX :

- ◆◆◆ Secrétariat du maire 04 66 88 12 01
secretariatmaire@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Direction générale des services
dgs@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Centre communal d'action sociale
04 66 88 12 77
ccas@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Marchés publics, comptabilité, élections
04 66 88 86 64
marchepublic@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Police de roulage 04 66 88 84 83
policederoulage@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Police municipale 04 66 88 11 99
police@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Accueil 04 66 88 12 77
accueil@mairiesldaigouze.fr

SERVICE DROIT DES SOLS

ADRESSE :

Hôtel de ville
30240 Grau du Roi
Tél. 04 66 73 45 45

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30.

- ◆◆◆ État civil 04 66 88 12 77
etatcivil@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Communication, protocole, sports, associations
04 66 88 84 82
secretariatcom@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Centre multi-accueil 04 66 35 14 09
cma@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Accueil de loisirs 04 66 77 29 51
accueildeloisirs@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Conseil municipal des enfants et des jeunes
et Point Information Jeunesse 04 66 77 81 60
CMEJ.PIJ@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Office du tourisme 04 66 88 17 00
tourisme@mairiesldaigouze.fr

Rendez-vous sur
notre site avec
votre smartphone
grâce à ce tag !



Les délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

réussir

Directeur de publication : Laurent Pélissier - Directrice adjointe : Marion Geiger - Avec la collaboration de la Commission communication - Crédit photos : Laure Perrigault (couverture), Frédéric Paulet, Famille Cuillé, Famille Rousseau, Bureau MH2O, La Table à Rallonge, Carole Clua Jaber, Marion Geiger, Marie-Pierre Lavergne-Albaric, Laure Marcon, Rodolphe Teyssier, Valérie Navarro, Communauté de Communes Terre de Camargue, Office de Tourisme, accueil de loisirs, Service Communication, pexels.com. Tirage en 2000 exemplaires sur papier PEFC - Imprimerie E.K. Impression - Conception S.PASCAL : 06.14.28.11.00



ÉDITO



Dans l'action publique il y a ceux qui agissent et ceux qui critiquent mais ne font rien. Schéma qui se retrouve dans l'action municipale d'aujourd'hui entre une majorité motivée, soucieuse de bien faire, engagée pour l'intérêt général et une opposition, démotivée, absente, qui tente de s'accrocher à quelques sujets polémiques, opportuniste mais qui ne propose rien en contrepartie des actions menées.

Quand un projet est décidé, sa mise en œuvre dans le respect de la réglementation implique une somme de procédures à respecter : évaluation, montage du plan financier, recherche des financeurs

possibles, décision en conseil municipal, montage des dossiers de subvention, procédure de marchés publics, commission d'appel d'offres, attribution en conseil municipal, réunions de coordination et enfin... Vient le temps des réalisations. Des mois se sont écoulés mais c'est la règle. Certains, par défaut d'expérience certainement, ne maîtrisent pas ces pratiques.

A mi-mandat, je ne reviendrai pas sur ce qui a été réalisé depuis que vous nous avez accordé votre confiance mais je vous invite à vérifier le degré de nos engagements. Plus de la moitié de ce que nous avions prévu est réalisé.

Le reliquat est à suivre et fera partie de nos objectifs, sans faillir, pour le bien-être communal.

En politique, il y a ceux qui détruisent et ceux qui construisent. A l'échelle de l'intercommunalité, je veux vous exprimer mon désaccord sur la posture de Mr le Maire du Grau du Roi qui a souhaité cet été que la compétence de la maintenance de l'éclairage public quitte l'intercommunalité au profit des communes. Un contre-sens de l'Histoire, une action de politique politicienne, une tentative hégémonique, un pillage du budget intercommunal, une fragilisation de la Communauté de Communes Terre de Camargue que tous les élus intercommunaux issus de Saint-Laurent d'Aigouze ont refusé, soucieux avec d'autres élus d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi, de l'intérêt du travailler ensemble sans expression idéologique. Sans parler de l'incidence d'une telle décision sur le coefficient d'intégration fiscale communautaire par une baisse des dotations de l'Etat et de l'impact sur notre budget communal dont le fonctionnement s'élèvera indiscutablement.

Dans l'action publique, comme en politique, il y a les «yakistes» et les autres.

Laurent Pélissier
Maire

Président de la Communauté de Communes Terre de Camargue

Inscriptions sur les listes électorales 2018

Les inscriptions sur les listes électorales 2018 se font en mairie jusqu'au 31 décembre, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

A COMMUNIQUER IMPÉRATIVEMENT :

- Tout changement d'adresse dans la commune,
 - Tout changement d'état civil (mariage, divorce)
- Vérifier si vous êtes inscrit sur les listes électorales.



CONTACT :

Service des Élections
Annie Bergue au 04 66 88 86 64
marchepublic@mairiesldaigouze.fr

Nouveau véhicule de la police municipale

L'acquisition d'un nouveau véhicule de police municipale était devenue indispensable. Le véhicule précédent datait de 2006 et les diverses pannes et problèmes électriques récurrents occasionnaient des réparations coûteuses.



PRÉCISION

Information concernant le magazine municipal de cet été. Suite à une erreur indépendante de notre volonté, le programme de la fête ne figurait pas en pages centrales du magazine municipal de cet été. Il a été décidé de réaliser une nouvelle impression du programme et de l'insérer dans les magazines. Ce contretemps a donc retardé la distribution dans les boîtes aux lettres. Nous vous présentons toutes nos excuses pour ce désagrément.

Midi Libre

Frédéric Paulet, correspondant local du Midi Libre, est à votre disposition pour toute communication.
Tel : 06.16.66.26.63
paulet.tignes@orange.fr

TRAVAUX

En raison des travaux de renouvellement des conduites d'eau potable place de la République, le marché hebdomadaire est déplacé sur le parking de la crèche, lotissement d'Aou Faré, boulevard Salvador Allende jusqu'à la fin du mois de décembre.

PAROISSE

Arrivé dans notre paroisse en 2009, le Père Pierre Lombard bénéficie désormais d'une semi-retraite bien méritée: en effet, depuis début octobre, il a quitté nos trois communes pour venir en renfort de quelques églises nimoises. Nul doute que nous aurons le plaisir de le

revoir chez nous occasionnellement. Nous lui adressons un grand merci pour sa gentillesse et son dévouement sans faille.

Par là-même, nous souhaitons la bienvenue au Père Alexis Borie qui lui a succédé.
 Nouveaux horaires des messes : les mercredis à 9h et dimanches à 9h30.

Les dernières réalisations

La borne de recharge pour voitures électriques est en service

Madame Annick CHOPARD, vice-présidente du secteur Camargue pour le SMEG (Syndicat Mixte d'Électricité du Gard), le maire Laurent PELISSIER, accompagné de Monsieur ILLY et Monsieur DELORD du SMEG, de Michel NEEL élu en charge des travaux d'électrification, ont inauguré le 19 octobre, la nouvelle borne de recharge implantée sur le parking de la crèche, à côté du lotissement d'Aou Faré. **Le SMEG déploie 150 bornes dans le département, espacées chacune de 30 kms maximum**, afin de permettre un maillage optimal. 90 communes du département, dont St Laurent d'Aigouze ont répondu favorablement au projet. Les investissements pour la mise en place des bornes sont financés par **l'ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et **le SMEG**.

Le maire a indiqué que le choix de l'emplacement de la borne avait pris en compte un parking avec des emplacements libres et faciles d'accès, à proximité des commerces du centre.

Rue Carnot : mise en discrétion des réseaux

La commune de Saint-Laurent et le SMEG (Syndicat Mixte d'Électrification du Gard) ont réalisé au printemps dernier la mise en discrétion des réseaux aériens sur une partie de la rue Carnot, c'est-à-dire l'enfouissement des divers câbles (électricité, téléphone et éclairage public). Aujourd'hui, les travaux sont achevés. Ils avaient pour objet l'amélioration des services et de leur fiabilité.



UN TARIF UNIQUE : Le coût de la recharge est à 1.50€ pour les abonnés (abonnement à 12€/an) et de 3€ pour les non abonnés, jusqu'à la première heure de recharge. Au-delà, le tarif est décompté à la minute (1.50€ l'heure, soit 0.025€ la minute, abonné ou pas). Ce tarif est unique pour notre région Occitanie.

UNE SIMPLICITÉ D'UTILISATION : Par le biais du site internet : **www.reveocharge.com**, l'utilisateur dispose d'un accès pour gérer son compte en ligne. Pour faciliter le paiement de la charge, l'utilisateur bénéficie soit d'une carte d'abonnement, soit d'une application mobile nommée Révéo, disponible sur Android & sur iOS. Cette application permet de connaître l'emplacement et la disponibilité de la borne la plus proche.

LA BORNE : Celle-ci dispose de deux points de charge (soit la possibilité de recharger deux véhicules en simultané), avec 3 socles de prises de chaque côté (domestique, T2 et T3). Le temps de charge a une durée de 1 à 2 heures selon les véhicules, ce qui permet de faire l'appoint de carburant alternatif. Les véhicules concernés sont les automobiles et également les vélos électriques.



Inscription au cours d'informatique

Les cours d'informatique vont reprendre début janvier aux écoles. Ils auront lieu le jeudi à 18h pour les nouveaux inscrits et la semaine suivante le vendredi à 18h pour les personnes qui ont déjà suivi les cours. Ils sont réservés aux aînés. Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie jusqu'au 29 décembre..

Repas de Noël

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, le CCAS offre aux aînés de 66 ans et plus, un repas de Noël, jeudi 21 décembre à midi. Les conjoints de moins de 66 ans peuvent venir au repas pour une participation de 25 euros. Les personnes de 65 ans et plus, qui ne peuvent pas participer au repas, bénéficient d'un colis de Noël. Les élus et les membres du CCAS auront le plaisir de remettre les

colis en mairie les lundi 11 et samedi 16 décembre de 9h à 11h30. Ils l'apporteront à votre domicile si vous avez des difficultés pour vous déplacer ou si vous êtes en maison de retraite. Les inscriptions pour le repas et les colis sont prises en mairie jusqu'au 4 décembre au plus tard, sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.



Espace Social

L'Espace Social, aide et accompagnement à domicile, a sollicité le CCAS pour proposer aux seniors des animations. Elles se dérouleront deux lundis par mois de novembre 2017 à juin 2018, salle Vincent Scotto, de 14h30 à 16h30.

ANIMATION « BOL D'AIR »

Les lundi 6 novembre, 4 décembre 2017, 29 janvier, 5 février, 5 mars, 30 avril et le 4 juin 2018.

ANIMATION « REMUE-MÉNINGES »

Les lundis 20 novembre, 18 décembre 2017, 15 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril et le 18 juin 2018

Pour qui ?

Les personnes de plus de 55 ans et leur aidant

Comment participer ?

Information et inscription sur place

Qui contacter ?

L'animatrice coordinatrice :
Géraldine Henry-Pons
Tél : 07.57.53.03.60
g.henrypons@espacesocial.fr
30 rue Emile Zola
30740 Le Cailar
Tél : 04 66 21 70 67

Les après-midis récréatifs continuent

Depuis janvier 2017, deux après-midis récréatifs par mois, les 2^{ème} et 4^{ème} lundi, sont proposés, salle Vincent Scotto, autour de jeux de sociétés. Vous pouvez apporter vos jeux et partager des moments de convivialité et de détente. Entrée libre



groupe, s'étaient donnés rendez-vous au stade. Ils étaient accompagnés de Patricia Mounier de la CCTC, d'Arnaud Berkal ainsi que de Cyril Auger, président de l'association «Comité environnement Terre de Camargue». Pour cette nouvelle opération «NETTOYONS LA NATURE», les participants ont suivi le chemin du stade pour rejoindre le terrain multisports. La météo était capricieuse ce jour-là, mais tout le groupe est passé entre les gouttes !

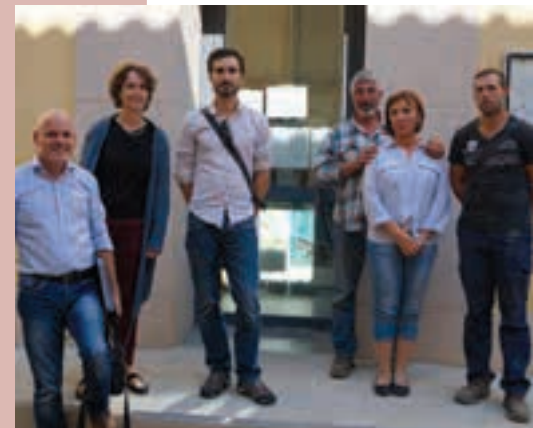
Résultat de la collecte : 40 kg de déchets en 1h30.

Objectif zéro phyto : notre commune s'engage !

Fin septembre, le jury organisé par la FREDON Languedoc-Roussillon est venu auditer les services de la commune pour faire le point sur l'usage des pesticides par les agents municipaux pour l'entretien du village. Depuis l'an dernier, notre commune s'est engagée dans la suppression des «phytosanitaires» et notamment des désherbants chimiques dans les rues, les espaces verts et le stade. Nos agents sont depuis équipés de matériels alternatifs tels que des brosses de désherbage ou un appareil de désherbage thermique. Nos efforts sont en passe d'être récompensés par l'obtention du niveau 2 de la charte régionale «Objectif Zéro

Phyto dans nos villes et villages». Ce niveau intermédiaire atteste de notre engagement pour la santé de tous et pour la qualité de l'eau. Il nous permet également de rechercher des solutions de gestion durables du cimetière, dernier lieu de la commune à subir un désherbage chimique. Des panneaux seront posés à l'entrée du village afin d'informer nos visiteurs des efforts réalisés pour notre cadre de vie. Chacun et chacune sont invités à faire de même dans son jardin, car la protection de la santé et de l'eau est l'affaire de tous.

Saint-Laurent-d'Aigouze rejoindra les bientôt 241 communes de la région engagées dans la suppression des pesticides dans les espaces publics.



Pour en savoir plus :
<http://www.fredonlr.com/jevi/la-charte/>



Halte aux décharges sauvages !

tou, avenue C&J Raynaud, avenue Jean Jaurès, avenue Jean Moulin, avenue du Vidourle (boulodrome) et avenue de la Gare.

et le samedi de 8h30 à 12h.
Contact : 06.89.32.08.42.

La déchetterie, chemin des Charretiers, est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Vous constatez une décharge sauvage, veuillez le signaler à l'accueil de la mairie au 04.66.88.12.77 ou accueil@mairiesldaigouze.fr

Vie scolaire

Clotilde Roque, nouvelle directrice de l'école maternelle

Clotilde Roque a obtenu le concours de professeurs des écoles en juin 2009 et a débuté en maternelle à St Gilles en septembre 2009. Puis, elle a occupé des postes de brigades ou titulaires départementaux. Ils lui ont permis de découvrir de nombreuses écoles sur les villes de Beaucaire, St Gervasy, Clarensac, Gallician, Aimargues, St Laurent d'Aigouze, Aigues Mortes, Vauvert où elle a enseigné de la petite section au CM2 pendant 5 ans.

En juin 2014, Clotilde Roque obtient le poste de direction de l'école Jean Macé à Vauvert, composée de 5 classes. En juin 2016, la fusion avec l'école Pic d'Etienne, située dans le même bâtiment, l'amène à perdre le poste de direction. Elle fait alors la demande pour celui de l'école maternelle de St Laurent d'Aigouze, une plus petite commune. La proximité avec les différents partenaires de l'école lui manquait. « J'ai été accueillie chaleureusement par Gilbert et toute l'équipe de l'école maternelle Chloé Dusfourd. En m'invitant au dernier conseil d'école et à l'apéritif de son départ en retraite, Gilbert m'a permis de rencontrer de nombreux partenaires de l'école. J'ai pu apprécier l'importance qu'apportaient les saint laurentais à leur école communale ».

Ses projets pour l'école :

Gilbert, avec l'aide de l'équipe pédagogique, a construit une relation de confiance exceptionnelle avec les parents d'élèves. Il a été le directeur et le maître d'école bienveillant, à l'écoute de tous. Elle souhaite poursuivre dans cette direction. La communication avec les familles est essentielle. Les parents doivent se

sentir bien accueillis dans l'école tout autant que leurs enfants.

Les projets de l'école :

■ **L'axe culturel** est une des priorités de l'école. L'objectif est de mettre à jour la bibliothèque d'école afin de l'enrichir et de poursuivre le prêt de livres pour les élèves.

Une personne en contrat civique pour l'année scolaire aura pour mission de gérer la bibliothèque et d'accueillir des petits groupes d'élèves.

Il y aura également :

- un **cycle de découverte en arts et danse** avec une initiation aux claquettes (intervention d'un professionnel) pour la période mi-juin qui aboutira à un spectacle pour la fête de l'école ;

- La **poursuite du projet de danses folkloriques** avec des rencontres interécoles au mois de mai. D'autres idées sont en train de germer et seront communiquées par la suite.

■ **L'axe "utilisation des nouvelles technologies"** doit être développé. Une réflexion est en cours sur l'aménagement du pôle informatique permettant aux élèves de travailler les compétences liées à l'utilisation des nouvelles technologies, qui apparaissent dans les nouveaux programmes de l'école maternelle. L'équipement de l'école maternelle en matériel numérique pourrait se faire petit à petit.

Cinq semaines après la rentrée, Clotilde Roque commence à prendre ses marques. Les collègues enseignants l'entourent et la portent dans ses nouvelles fonctions. L'équipe d'ATSEM est efficace et très professionnelle. Les partenaires municipaux sont également à l'écoute et



présents sur l'école. La participation importante des parents d'élèves lors de la réunion de rentrée lui a montré leur intérêt pour l'école. L'association des parents d'élèves est active et la communication avec l'école est permanente. Les enfants ont bien investi l'école. La maternelle Chloé Dusfourd est pleine de vie. Elle les remercie profondément. **«Premier bilan très positif, je suis ravie de travailler à St Laurent d'Aigouze».**

LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Clotilde ROQUE, directrice reçoit sur rendez-vous au : 04 66 88 12 06

L'école se compose de 5 classes :

Caroline BARDELLA – PS/MS
 Virginie NOACK – PS/MS
 Sarah DRAVENY – PS/MS
 Carole ROMERO – MS/GS
 Clotilde ROQUE et
 Julien SAUGUET - GS

Les ATSEM :

(Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles)
 Christine Gayraud, Estelle Cau, Peggy Luzzi, Catherine Valette, Ophélie Gonnellaz, Carole Monier.
Parents élus au conseil d'école :
 Vailhé Laetitia, Lebeau Anaïs, Bras-seur Elise, Lacroix Jérôme, Bièvre Pauline, Barre Christophe, Le Meur-Tiné Sybille, Aillet Florence, Lopez Fanny, Hours Pattus Julie

Vie scolaire

Pascale Aussel, nouvelle directrice de l'école élémentaire

En 1992, dans le cadre de l'école normale, Pascale Aussel a effectué un stage en responsabilité pour un remplacement à l'école de Saint Laurent. Elle est en poste définitif à Saint-Laurent de 1995 à 1997. Pour des raisons personnelles, elle est partie en brigade départementale et a effectué des remplacements jusqu'en 2009. Au cours de ces années, elle a enseigné dans tous les niveaux, de la classe de petite section maternelle à la 3ème

SEGPA - Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté dont l'enseignement général est assuré par des professeurs des écoles.

Arrivée à Saint Laurent en 2009, Pascale Aussel est depuis le 1er septembre 2017, directrice de l'école élémentaire. Elle n'aurait postulé sur aucun poste ailleurs qu'à Saint Laurent.

Des projets sont organisés avec la CCTC comme les activités sportives d'aviron, de kayak, de voile et de natation, et avec l'EPTB Vidourle qui anime des ateliers autour du risque inondation.

Les projets spécifiques de l'école :

■ **Activités «Arts plastiques»** autour d'une fresque murale. Ce projet pourra se concrétiser selon le financement obtenu.



■ **Une ludothèque va être créée.** Ce projet était soumis à l'accord de l'Etat pour disposer d'une personne dans le cadre du service civique universel. Lucie Castello été retenue et sera présente pendant un an, à raison de 24h par semaine. La polyvalence lui permettra de travailler sur différents projets ainsi que dans les classes doubles.

LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pascale AUSSEL, directrice reçoit sur rendez-vous au : 04 66 88 10 20

Pascale AMBLARD – CP1
 Laure COMBES
 et Anne DEJEAN – CP2
 Sandrine REBOUL – CE1
 Laurent MARCHE - CE1/CE2
 Sophie CALVO et
 Anne DEJEAN – CE2
 Faustine GALAUP – CM1
 Sandrine AGULLO – CM1/CM2
 Pascale AUSSEL et
 Julien SAUGUET – CM2

Parents élus au conseil d'école :

Les 8 titulaires :
 Morelon Camille, Cassara Nelly, Bonnet Sébastien, Ponce Ingrid, Vento Aurélia, Vignolles Béatrice, Clément Angélique, Foguet Magali

Les 8 suppléants :
 Juving Vanessa, Pujenc Manon, Mateus Sabrina, Kolli Nadia, Vailhé Cyril, Obara Johana, Aversa Grégory, Peters Susanne

Enfance – Petite Enfance

Noël : Après-Midi Récréatif



Message du Père Noël

Les enfants, Noël approche et je suis heureux de vous rendre visite à Saint-Laurent **le 24 décembre entre 17h et 19h**. Demande à papa et maman de venir à la mairie pour dire où tu habites. Je te rendrai visite le soir de Noël pour t'apporter un cadeau. **Inscription à l'accueil de la mairie pour le lundi 19 décembre au plus tard.**

St Lo for kid's

vendredi 27 et samedi 28 octobre

Les journées **St Lo for Kid's** ont, pour la 4^{ème} année consécutive, rassemblé de nombreux enfants et remportent toujours autant de succès.



JEUNESSE

Les deux ans de mandat des élus du CMEJ se terminent cet automne. Pour clôturer cette mandature, une journée de découverte et de détente était organisée le samedi 23 septembre.

Laure Marcon, conseillère municipale à l'enfance, Olivier Vento, conseiller municipal, ainsi qu' Ayoub, animateur ont accompagné les membres du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.

Le matin, s'est déroulée, à la manade Nicollin, la visite du Musée privé,

extraordinaire, grâce à sa multitude d'objets : tableaux, affiches, coupes, statues de taureaux...

Après le pique-nique à la manade, un après midi-détente était prévu à Montpellier au Rebound World. Tous les jeunes se sont amusés et défoulés grâce à cette activité énérgique !

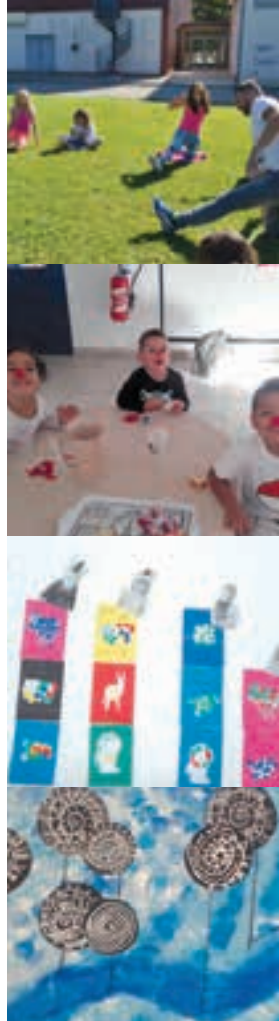
La journée s'est achevée autour d'un goûter offert par la mairie, salle du conseil municipal.

Pour Bastien : «C'était une très bonne journée. Un bon moment à la manade Nicollin et une très belle visite du musée avec une fin de journée rebondissante et éclatante. Un grand Merci». Quant à Anthony : «c'était très bien, on s'est

Accueil de Loisirs

Voici les activités du mois de septembre :

- Lorsque le beau temps est de la partie les mercredis, une séance «réveil musculaire» est proposée aux enfants pour commencer la journée.
- Pendant le temps de la garderie, le matin et le soir, les activités manuelles sont pour les enfants un moment de détente.
- Une question a été posée aux enfants de la maternelle : «Quelle citation qualifiant un animal te correspond ?» Par exemple : têtu comme un âne ; fort comme un lion ; fier comme un coq ; doux comme un agneau ; gai comme un pinçon ; une mémoire d'éléphant, agile comme un chat. Selon l'animal choisi, ils l'ont confectionné puis décoré et collé sous forme de totem.
- Réalisation de paysages lolipop comme des bonbons.



Mignon, Mignon, Mignon...



Il avait compris... Dimanche 8 octobre 2017, à quelques heures de la finale du Trophée des As en Arles, peu après les premières lueurs du jour, une poignée de privilégiés a pu assister au tri du Triple Biou d'Or, Mignon de la Manade Cuillé, sur ses terres généracoises. Avec l'intelligence qui le caractérise, il a regardé le jeune Martin mettre à l'écart le lot de simbéu puis, lorsque Jean-Pierre s'est approché de lui et de ses congénères, il est parti sur la pointe des sabots les rejoindre... Il avait compris, à n'en pas douter, que cette journée allait encore une fois être la sienne. Il avait compris pourquoi les galets des Costières avaient formé au sol une étoile, une troisième étoile... le Pavillon's Boulevard(*) en quelque sorte.

«Intelligence», «régularité», «la classe», «combattant»...

Quand on demande au clan Cuillé de décrire Mignon en un mot, voici les qualificatifs qui leur viennent rapidement à l'esprit. Et ça se comprend, car qui dit mieux ?...Biou de l'Avenir en 2010, Biou d'Or en 2015, 2016 et 2017... Ce palmarès à nul autre pareil (**) remplit de bonheur ses éleveurs qui apprécient à sa juste valeur cette «récompense de leurs pairs». Ils le décrivent comme un taureau dominateur qui inspire le respect autant en piste qu'en pays. Il a la lucidité de se protéger des autres et en le regardant évoluer, il semblerait même qu'un aimant imaginaire tienne à distance ses congénères et les hommes en blanc... il en impose voilà tout. L'attitude nonchalante de Mignon cache pour Pierre Cuillé un mental fort car malgré sa blessure, son handicap, c'est après une mise au repos forcée qu'il a remporté ses trois titres consécutifs. Cette dernière année de compétition marque la fin d'une longue carrière (12 ans) au

cours de laquelle il a été pendant trois ans et cocardier et reproducteur !

Rousset, Pythagore, Guépard ou Mignon ?

Pour Jean-Pierre, le patriarche, le Sage parmi les Sages, Rousset est son préféré, même si Mignon reste exceptionnel pour lui et s'il était convaincu qu'il serait tôt ou tard récompensé. Quant à Pierre, il lui semble impossible de comparer les quatre Biou d'Or de l'élevage tant chacun a apporté des satisfactions. Mignon est peut-être le moins spectaculaire mais c'est celui qui a couru le plus longtemps et qui a été le plus régulier. La préférence d'Amélie va à Phoebus, pour sa beauté et sa domination, son côté facétieux en pays (il n'avait pas son pendant pour s'échapper sans abîmer les barrages et revenir, l'air de rien, en se glissant sous les barbelés sans s'égratigner...), son compagnon de jeu était souvent Pythagore, dans l'ombre duquel il a vécu. Vincent et Benjamin ont un faible pour Guépard et son côté cocardier, lui qui transmettait la notion de danger en attaquant constamment, fantasque et imprévisible, fidèle à la race !

En famille...

Dans la famille Cuillé, Pierre gère la partie commerciale, la location du bétail. Pour tout le reste, chacun a sa place, son mot à dire, les décisions importantes étant prises en famille, Sylvie et Jean-Pierre et leurs quatre enfants, Pierre, Amélie, Vincent et Benjamin. Tout se passe en douceur, naturellement, à leur image. Il y a beaucoup de courses à aller voir et au retour, chacun donne son point de vue. Si un regret devait être exprimé, ce serait le fait qu'on ne laisse pas assez le temps aux taureaux jeunes de s'exprimer, d'évoluer, on les veut bons et tout de suite. De même, les manadiers déplorent la difficulté à apprécier la valeur de leurs vaches par manque de programmation de cette catégorie de courses. Pour la petite histoire, la mère de Mignon n'a fait que des bons taureaux au champ lexical révélateur: qui Coquet, qui Poulidet... Mais là, on touche au domaine de la

génétique et ses impénétrables mystères (et c'est tant mieux peut-être...). Jean-Pierre dit se fier à ce qu'il entendait dire par Henri Laurent : chez les taureaux, ce sont souvent les étalons jeunes qui font de bons taureaux, contrairement aux chevaux.

«Il y a quelque chose d'irrationnel chez les taureaux Camargue à combattre aussi longtemps», précise Pierre. Mignon fera une tournée d'adieu dans quelques grandes pistes en 2018, nul doute que ses sorties seront à l'image de sa carrière, digne et efficace.

Marie Pierre Lavergne-Albaric

Les Biou de l'Avenir de la Manade Cuillé : Paco en 1978, Rousset en 1979, Le Fri en 1983, Mignon en 2010

Les Biou d'Or de la Manade Cuillé : Rousset en 1981 et 1982, Pythagore en 2000, Guépard en 2010 et Mignon en 2015, 2016 et 2017.

(*) Le Domaine des Pavillons est le fief de la Manade Cuillé à Gégérac.

(**) Loustic de Laurent a été Biou d'Or en 1965, 1966 et 1967, titre qu'il a partagé cette année-là avec Cailaren de Lafont.



Les 500 ans du Protestantisme

Dans le cadre des commémorations internationales concernant "l'année LUTHER 2017, 500ème anniversaire de la Réforme" le Pays Vidourle Camargue a souhaité valoriser et faire connaître le patrimoine protestant. Les communes du Gard possédant des temples ont pu proposer des expositions complétées d'animations, conférences ...

La commission Culture, Tourisme et Patrimoine Immatériel a ainsi présenté plusieurs expositions et une conférence du mois de juin à octobre.

- Une exposition au mois de juin, salle des Arches : «**Edit de Nantes**».

- Une exposition au mois de juillet, salle des Arches : «**Guerre civile en Cévennes, tricentenaire du début de la Guerre des Camisards 1702-2002**».



- Une exposition pendant les journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre, au temple : «**Histoire du temple de Saint Laurent d'Aigouze et histoire protestante de la commune**».

- Une exposition au mois d'octobre, salle des Arches : «**Le patrimoine protestant de la Vaunage et de Petite Camargue**».

- Une conférence le 13 octobre au temple, de Patricia Carlier, chargée de mission Patrimoine au Pays Vidourle Camargue : «**Les protestants locaux et la république dans la France du 19^{ème} siècle**».

Les visiteurs et le public ont été nombreux à témoigner leur intérêt pour cette nouvelle édition d'un travail en réseau initié en 2016.

Cette année de commémoration de la réforme de Luther aura été célébrée comme il se doit.

Le jour où la devise orange et blanc s'est teintée de noir...

Une chose est certaine : Jacky ne laissait pas indifférent. Manadier local, enfant du pays, il avait la passion de la bouvine chevillée au corps, certainement transmise par son grand-père, maquignon de profession.

Homme de métier passionné, il a su transmettre son savoir à ceux qui l'entouraient, et notamment à sa fille Sylvie qui a repris les rênes de l'élevage créé en 1965, d'origine Laurent et Barin et dont Albator restera l'un des fleurons.

Hissé au rang de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole à l'occasion des 50 ans de la manade, il avait considéré cette distinction comme un hommage aux gens de la profession et à nos traditions.

Vendredi 18 août dernier, ses proches, ses amis, ses confrères, étaient venus lui dire un dernier adieu dans son village natal, à la veille de l'ouverture de la fête locale.; tout un symbole.

Marie Pierre Lavergne-Albaric



Saint Laurent à 150 ans d'écart

L'ouvrage issu de l'exposition de 2015 est désormais en vente au Tabac Gaidan.



Vide commode d'Arlesiennes

Samedi 18 Novembre de 9h à 17h30
Salle Vincent Scotto



Projection film

Vendredi 1er Décembre à 19h00 - Salle Vincent Scotto
"Le Roi des Cocardiers GANDAR" (Manade Blatière)



JOURNÉE
À L'ANCIENNE

LES
PRÉS

fête votive 2017

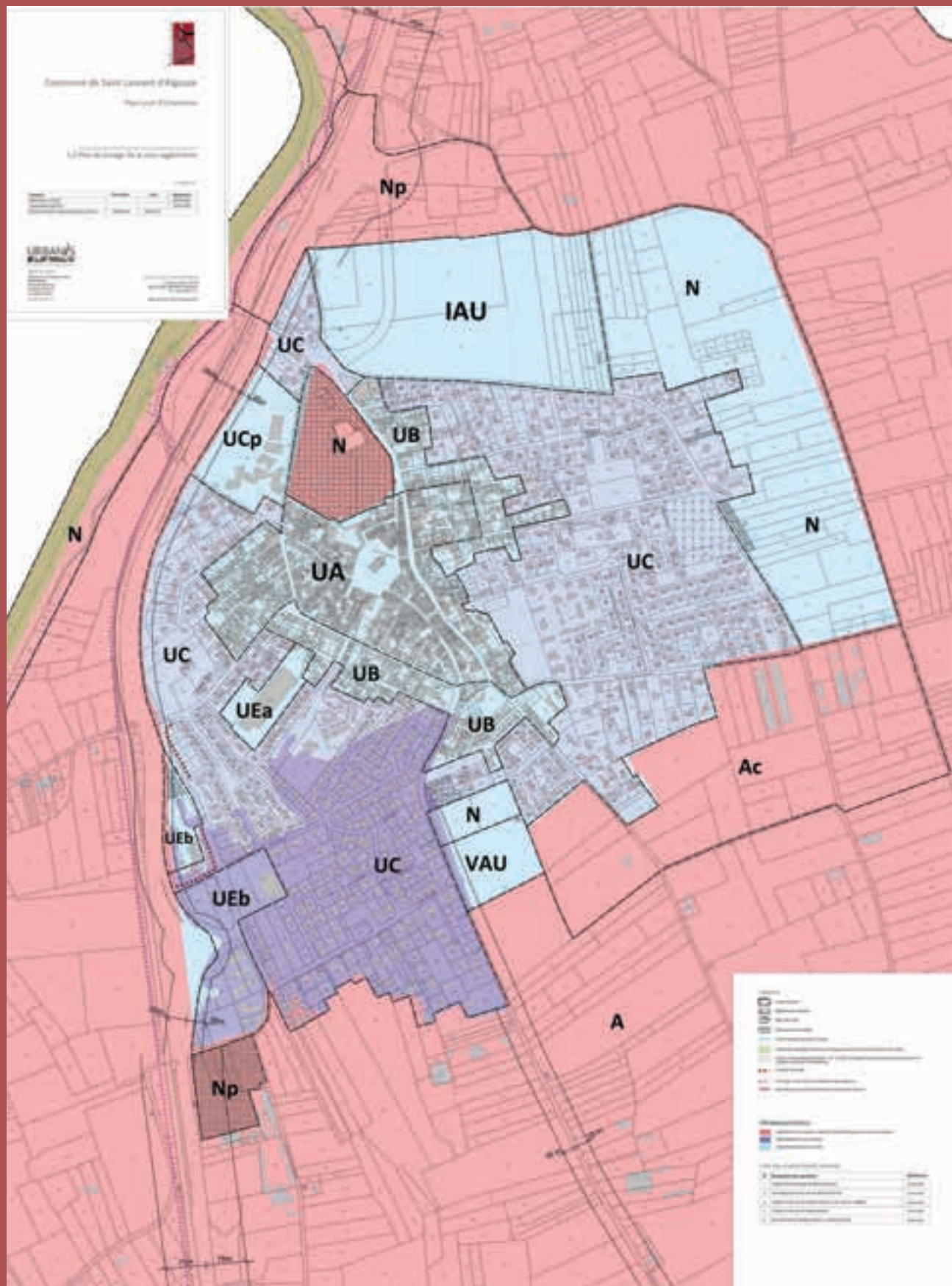
RETOUR EN IMAGES



LES
APÉROS

LES
ARÈNES

Visite du Préfet, Didier Lauga



Ce plan représente le PROJET DE ZONAGE.

Le projet n'est pas totalement figé, l'enquête publique doit pouvoir permettre d'opérer des ajustements que le commissaire enquêteur jugera pertinents.

DOSSIER Plan Local d'Urbanisme

Rencontre avec les membres du groupe majoritaire de la commission Urbanisme pour faire le point sur les étapes de l'élaboration du PLU avant l'enquête publique.

L'élaboration d'un PLU est longue, cela représente 3 ans de travail et contrairement à ce que l'on peut penser, une commune comme la nôtre est soumise à de nombreuses contraintes, prescriptions et servitudes avec l'obligation de les respecter. Le 28 août 2014, le conseil municipal lançait la prescription du POS en PLU.

Pourquoi avez-vous lancé cette prescription ?

Le POS a été approuvé le 1er août 1986 et les dernières modifications datent du 5 février 2014. C'est dire à quel point, il était devenu obsolète et inapplicable pour envisager un projet de développement territorial. De plus, depuis mars 2017, les POS ne sont plus en vigueur. Toutes les communes doivent donc se doter d'un PLU.

Celui-ci doit obligatoirement être en conformité avec les lois qui sont «des règles supérieures» :

1) **La loi Grenelle II de l'environnement du 12 juillet 2010** qui oblige à prendre en compte de nouveaux objectifs en matière de développement durable. **La loi ALUR du 4 mars 2014** dont l'objet est de favoriser le logement social, de diversifier l'offre de logement et de densifier les parties agglomérées, c'est-à-dire «comblers les dents creuses».

La loi Littoral de 1986 par laquelle l'Etat nous demande désormais, et on le regrette malgré nos interventions auprès du préfet, et plus de 30 ans après sa sortie, de stopper les constructions agricoles en dehors d'un périmètre défini qui borde la partie agglomérée des communes. En ce qui nous concerne, il s'agit de la zone sud, en limite de la zone urbaine.

Cela impose aux agriculteurs qui souhaitent s'installer d'avoir le siège

de leur exploitation et leurs bâtiments dans cette zone. Cela représente une contrainte importante, notamment pour les agriculteurs des «Sables» ainsi que de possibles désagréments pour les riverains.

2) Le PPRI (Plan de Préventions du Risque Inondation)

Le préfet a approuvé en avril 2012 le PPRI qui a déterminé que 90% du territoire communal est en zone inondable de telle sorte qu'une grande proportion de terrains ne peut être ouverte à l'urbanisation.

3) D'autre part, notre territoire est l'un des plus beaux paysages de France. De nombreux sites sont classés, nous bénéficions du label **Grand Site de France, Natura 2000**, qui nous imposent de protéger l'environnement.

4) **Le Schéma de COhérence Territoriale du Sud du Gard (SCoT Sud Gard)**. Imaginons un PLU pour 81 communes dont la 2^{ème} version est en cours. Ce schéma devient désormais opposable au PLU. Il présente aussi des contraintes ; par exemple les superficies à construire doivent respecter un équilibre de croissance démographique sur le territoire sur lequel le SCoT est compétent.

Quelles sont les étapes déjà franchies ?

Un cabinet spécialisé a été choisi de façon consensuelle avec les partenaires, le conseil départemental et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Ce cabinet a effectué un état des lieux et un diagnostic communal qui ont permis d'élaborer le Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD) en concertation avec les personnes publiques associées (PPA) que sont la préfecture du Gard, le Conseil Régional (CR), la Mission Régionale



de Haute Autorité Environnementale, le Conseil Départemental (CD), la DDTM, le SCoT Sud Gard, l'Agence Régionale de la Santé, l'Agence Régionale de l'Eau, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (service archéologie et Unité architecture et patrimoine), la SNCF, le Réseau Ferré de France, le Réseau Transport Electricité, GRT Gaz, le Centre Régional de la Propriété Forestière, la Communauté de Communes Terre de Camargue, les communes limitrophes (Aigues Mortes, Le Cailar, Marsillagues, Aimargues, Les Saintes Maries de la Mer), la Chambre des Métiers, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce d'Industrie (CCI), les Etablissements Publics Territoriaux de Bassins (EPTB) Vistre et Vidourle, TRAPIL (entreprise des réseaux des pipelines pétrolières), INAO (Institut National des Appellations Origines), la commission Urbanisme de St Laurent-d'Aigouze.

La phase suivante a été consacrée au zonage et à la rédaction du règlement. Actuellement, nous sommes dans une période de consultation et de recueil des avis des PPA. Certaines se sont déjà prononcées : le CD, la DDTM, la commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, le SCoT Sud Gard, la CCTC, GRT Gaz, la Chambre d'Agriculture, la CCI, la Mission Régionale de Haute Autorité Environnementale, l'EPTB Vistre. L'EPTB Vidourle ne formule aucun avis sur les dossiers PLU. Il est révélateur et satisfaisant de voir que l'ensemble des avis reçus est favorable au projet que nous avons élaboré.

Quelles sont les orientations du PADD ?

Il s'articule autour de 3 axes majeurs, déclinés en orientations générales :

■ MAÎTRISER :

- Maîtriser la croissance démographique de façon à conserver à Saint-Laurent d'Aigouze son caractère de village où il fait bon vivre, accueillant et dynamique.

- Maîtriser le développement urbain en mobilisant le potentiel de production par réinvestissement urbain, même limité, et en ouvrant à l'urbanisation un nouveau quartier en entrée Nord.

- Intégrer la prise en compte des risques et des nuisances.

- Prendre en compte les outils de préservation des espaces naturels et notamment les dispositions de la Loi littoral.

■ PRÉSERVER ET VALORISER

- Préserver le centre du village, identité communale, protéger les éléments paysagers, les végétaux remarquables et améliorer les espaces publics, les déplacements et le stationnement.

- Qualifier les limites de la zone urbaine et créer un appel fort en entrée Nord de village en lien avec le futur quartier.

- Préserver la qualité des sites et des paysages communaux : pour cela, mettre en relation le village et les espaces périphériques (Vidourle...), protéger le petit patrimoine rural et mettre en scène le patrimoine paysager et bâti de la commune en lien notamment avec l'opération Grand Site Camargue gardoise (points de vue, itinéraires de découverte ...)

- Protéger durablement les espaces naturels remarquables et mettre en œuvre une gestion équilibrée de ces espaces (gestion hydraulique et gestion des milieux naturels).

■ CONFORTER ET DÉVELOPPER

- Développer la vocation économique de la commune au travers du confortement de l'offre de services et commerces de proximité d'une part, et de la création d'une offre supplémentaire au sein de la future zone d'extension Nord d'autre part.

- Assurer le maintien de l'activité agricole.

- Conforter la vocation touristique de la commune, porte d'entrée du Grand Site Camargue gardoise.

- Développer les modes de déplacement alternatifs à l'échelle du village et de la commune dans son ensemble.

La maîtrise du foncier est importante pour une commune. Nous voulons un projet d'ensemble cohérent, «propre et réfléchi». Aussi, le conseil municipal a acté à l'unanimité une convention d'anticipation foncière avec l'EPFR Occitanie (Etablissement Public Foncier Régional).

Pourquoi le choix d'une convention avec l'EPFR Occitanie ?

Nous vous rappelons qu'en matière d'urbanisme, nous annonçons dans notre projet politique de 2014/2020 notre volonté de maîtriser le développement urbain. Dans les années 1980-1990, la croissance démographique s'est traduite par une consommation d'espace significative.

La convention avec l'EPFR Occitanie permet de porter un projet global avec l'ouverture au Nord. C'est l'entrée du village avec des réseaux viaires existants, routes et chemins que nous voulons soigner. Il y a aussi la proximité des services publics, les écoles, l'accueil de loisirs, les équipements sportifs (tennis, gymnase, terrain multi sports).

Nous précisons qu'il ne s'agit pas de spolier les propriétaires mais de trouver des conditions d'achat juste et un prix de marché qui ne soit pas surévalué comme ont tendance à le faire de manière individuelle les promoteurs immobiliers. Il en va de la viabilité du projet.

Une estimation au plus juste, dès le départ, d'un foncier non bâti, non viabilisé permet en finalité de proposer une offre accessible et diversifiée à l'ensemble des demandeurs. «Nous recevons très régulièrement des jeunes qui cherchent à se loger mais ne trouvent pas de logement sur la commune correspondant à leur capacité financière».

Nous avons pour ambition de créer un nouveau quartier qui prendra en compte la réalisation de logements sociaux locatifs et permettra une mixité des habitants tant au niveau des revenus que de la pyramide des âges. La réflexion communale s'inscrit dans une perspective de 4 000 habitants à échéance du PLU, correspondant à un besoin de quelques 330 résidences principales supplémentaires sur la durée du PLU, d'ici le début des années 2030.

Nous entendons parler d'emplacements réservés. De quoi s'agit-il ?

Sur un document d'urbanisme, les emplacements réservés permettent de prévoir l'avenir et les besoins proches ou plus lointains en matière d'équipements publics ou réseaux viaires. Nous constatons régulièrement un encombrement dans la rue R. Florentin et chemin de Vacarosse à l'occasion d'obsèques. Il apparaît primordial de prévoir un parking autour du cimetière. C'est pourquoi, nous avons placé des emplacements réservés à proximité.

De même, il apparaît essentiel de prévoir des jonctions de rues et de voiries. Nous avons également prévu un parking avenue du Général Trouchaud dans le cadre du déplacement de la gare. De la même manière, il apparaît plus pertinent de positionner un équipement sportif comme le stade dans une zone où l'aléa inondation est plus important. Ces emplacements réservés sont une option pour l'avenir. Il ne s'agit pas d'exproprier les propriétaires mais bien de trouver les conditions amiables d'une négociation dans la cadre d'un achat. L'ensemble des propriétaires concernés a été informé préalablement aux mesures de publicité.

Le PLU délimite le territoire en 4 zones. De quoi s'agit-il ?

Nous avons 4 grandes zones :

- Une zone urbaine U décomposée elle-même de 4 zones :

■ la zone UA : centre ancien et les faubourgs denses ;

■ la zone UB : en partie les extensions viticoles du 19^{ème} siècle moins denses ;

■ la zone UC : zone d'extension pavillonnaire récente incluant un secteur spécifique à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif (groupe scolaire et complexe sportif) ;

■ la zone UE : activités économiques (emprise ancienne cave et le sud du village)

- des zones agricoles : A

- des zones naturelles et forestières : N

- des zones à urbaniser : AU

Quels sont les projets dans cette dernière zone ?

Nous avons au sud du village une zone : VAU et au nord du village une zone : IAU

■ La zone V AU située sur la RD 46 vers la tour Carbonnière concerne des équipements publics ou d'intérêt collectif et des hébergements touristiques.

■ La zone IAU à l'entrée nord du village fera l'objet d'une OPA (Orientation d'Aménagement et de Programmation) dans le cadre d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) avec des habitations et des activités non nuisantes ainsi que des équipements publics ou d'intérêt collectif.

La convention qui lie l'aménageur de la ZAC à la commune peut substituer au régime général (taxe d'aménagement) un régime particulier de participation. La commune peut ainsi faire porter à la charge de l'aménageur, au-delà du coût des équipements internes à la ZAC, une participation au coût des équipements communaux : par exemple, le coût d'extension ou de création d'un équipement scolaire ou sportif.

Bien entendu, il faut que les équipements répondent aux besoins des futurs habitants ou usagers de la ZAC (c'est le lien de causalité) et seule la fraction correspondant aux besoins générés par la ZAC peut être mis à sa charge (principe de proportionnalité). Les grandes orientations d'aménagement de ce secteur seront définies à l'issue d'une étude conduite par un cabinet spécialisé avec des urbanistes, des environnementalistes et des architectes. Cette étude sera le résultat d'une concertation de la population concer-

nant ses souhaits et ses besoins.

Après cette 1ère phase et dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence, un aménageur ou un groupement d'aménageurs sera choisi pour mener à bien le projet et définir les phases de son déroulement.

Concernant l'avancement de l'élaboration du PLU, comment les saint-laurentais ont-ils été informés ?

Tous les moyens d'information ont été utilisés : affichage dans les lieux publics, dans les commerces, la mise en ligne sur le site internet de la commune, sur la page facebook, les panneaux lumineux et des parutions dans le journal local. C'est-à-dire :

■ L'affichage de la délibération de prescription de la révision du POS valant élaboration du PLU pendant toute la durée des études et de la délibération portant projet de l'arrêt du PLU (28/06/2017).

■ Les réunions publiques des 28 janvier 2016 et 2 février 2017.

■ les articles dans la presse locale : Midi Libre les 3 février 2016, 9 février 2017 et 15 mai 2017.

■ Les articles dans le magazine municipal du mois de février 2016 et mai 2017.

■ Une réunion avec les associations et les groupes économiques le 1er juin 2017.

■ L'exposition publique du 16 mai 2017 au 13 juin 2017. D'ailleurs, nous regrettons que cette exposition n'ait attiré que peu de personnes.

■ La permanence de M. le maire et du cabinet chargé de l'élaboration du PLU, le jeudi 18 mai de 18h à 20h.

■ Les permanences de M. le maire, les 20 mai, 3 et 10 juin 2017.

■ La possibilité d'écrire à M. le maire et de prendre avec lui des rendez-vous individuels, il y en a eu 13.

■ La présentation de la révision générale du POS valant PLU lors du conseil municipal du 28 juin 2017.

■ La mise à disposition du dossier PADD en mairie et sur le site internet de la commune.

■ Des interviews sur les radios locales.

■ Les rendez-vous de M. le maire avec les administrés.

Comment les saint-laurentais peuvent-ils s'exprimer ?

La population a pu s'exprimer dans un registre mis à disposition en mairie tout au long de la procédure. Elle pourra également s'exprimer lors de l'enquête publique qui se déroulera du mardi 21 novembre au jeudi 21 décembre 2017.

Un registre d'observations et le dossier «**PLU ENQUÊTE PUBLIQUE**» seront disponibles en mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 17h30, ainsi que les samedis 25 novembre et 9 décembre de 9h à 12h30.

Le dossier sera en ligne sur le site internet de la commune avec la possibilité d'envoyer les observations à l'adresse suivante : enquetepublique.plu@mairiesldaigouze.fr ou par écrit à l'attention du commissaire enquêteur : **Mairie, 10 rue Henri Méry, BP10, 30220 St Laurent d'Aigouze.**

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie : le 21 novembre de 9h à 12h, le 29 novembre de 14h à 17h, le 9 décembre de 9h à 12h et le 21 décembre de 14h à 17h.

Quel a été le rôle de l'opposition dans la procédure ?

Quasi nul. Pourtant intégrée dès 2014 dans la commission Urbanisme, la représentante de l'opposition n'a pas été très assidue aux nombreuses réunions ainsi qu'aux déplacements sur le terrain que nous avons effectués dans d'autres communes.

La position du groupe minoritaire est simplement devenue opportuniste lorsque quelques voix se sont élevées non pas contre le projet du PLU, mais contre la convention d'anticipation foncière avec l'EPFR Occitanie.

Ce que nous avons toujours à l'esprit, c'est que «dans l'action publique, plutôt que de penser au confort de chacun, il convient d'agir pour le bien-être de tous. C'est en quelque sorte la définition de l'intérêt général et elle doit s'appliquer à toutes nos décisions».

Office de tourisme : Bilan 2017

L'Office de Tourisme reçoit une grande majorité de visiteurs pendant les mois de juillet et août avec des demandes axées sur : les festivités, les activités en famille et de pleine nature, les sites à visiter, les fêtes votives, la Camargue, les plages et des renseignements plus divers : initiation à la course camarguaise, explications sur les traditions taurines... Les demandes durant les mois hors juillet et août sont différentes : les randonnées pédestres, équestres et cyclistes, les sites naturels, les hébergements, la découverte du patrimoine naturel, l'évènementiel sur le territoire, les programmes culturels mais aussi toutes les activités et sites des régions avoisinantes. Beaucoup sont également venus voir les expositions tenues dans la salle des Arches. La fréquentation des touristes français est largement majoritaire, puisqu'elle représente les 3/4 de la fréquentation totale. Cependant, nous pouvons noter une légère augmentation de la clientèle étrangère par rapport aux deux années précédentes.

ANIMATIONS PROPOSÉES

■ Les dégustations des produits du terroir organisées tous les lundis matins en juillet et août, elles ont attiré une moyenne de 80 visiteurs.

Ces dégustations organisées depuis six ans contribuent à promouvoir et dynamiser les commerces dans le village et dans la zone commerciale, ainsi que les prestataires tels que manadiers, calèches, 4x4...

■ Les expositions et spectacles organisés par la commission culture, tourisme et patrimoine immatériel.
Du 3 au 20 juin : Exposition «l'Edit de Nantes».

Du 6 au 30 août : Exposition de peinture de Danièle Raspini.

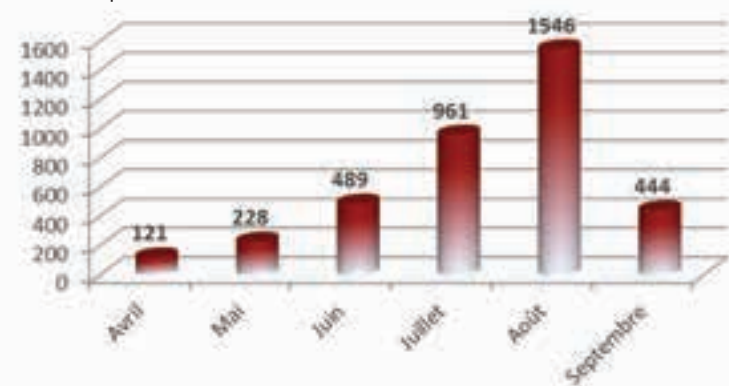
Du 7 au 31 octobre : Exposition «Le patrimoine protestant de Vaunage et de Petite Camargue».

■ Les balades organisées par l'Office de Tourisme

> **Samedi 17 juin** : sur les berges du Vidourle ; Visite de l'atelier de Monsieur Calba, artisan-sagneur à Aimargues

> **Samedi 28 octobre** : Une balade de 6 kms jusqu'à la Musette suivie d'une promenade d'une heure en calèche vers la Tour d'Anglas. Après le pique-nique, retour vers Saint Laurent pour 4 kms.

Fréquentation d'avril au 30 septembre 2017
Fréquentation totale de 3 789 visiteurs venus à l'office de tourisme



■ Les Journées Européennes du Patrimoine 2017

> Samedi 17 Septembre

- Exposition au temple : histoire du temple de Saint-Laurent d'Aigouze et histoire protestante de la commune.

- Démonstration de la course camarguaise avec les élèves de L'école taurine de St Laurent animée par Cédric Mirallès.

> Dimanche 18 septembre

- Visite guidée de la Réserve Naturelle Régionale de Mahistre avec la participation du garde technicien du *Syndicat Mixte Camargue Gardoise* en charge de la surveillance et des suivis naturalistes, participation au baguage des oiseaux.

L'OFFICE DE TOURISME
sera fermé au public
jusqu'au mois d'AVRIL 2018.
Renseignements possibles
au 04.66.88.17.00
tourisme@mairiesldaigouze.fr

Journées Européennes du Patrimoine 2017 sous le thème : « La Jeunesse et le Patrimoine »

Visite guidée à la Réserve Naturelle Régionale de Mahistre et Musette

Le domaine départemental de Mahistre a ouvert ses portes le dimanche des journées du Patrimoine à 25 personnes. Rémi Tiné et Tatiana Fuentès, gardes techniciens du Syndicat Mixte Camargue Gardoise en charge de la surveillance et des suivis naturalistes, nous ont préparé un bien bel accueil.

Cheminant sur des voies peu empruntées par le public, la visite de la réserve se déroule entre observations des oiseaux, des paysages de Camargue, explications de notre guide et provoque beaucoup d'intérêt de la part des grands comme des petits.

Visite ponctuée par la surprise qui a fait de nous un groupe de privilégiés, car nous avons eu la chance d'assister à une séance de baguage d'oiseaux. (Voir photo).

Dans le cadre des suivis naturalistes qui servent à gérer la réserve, les oiseaux sont donc capturés et bagués (selon une manipulation très douce et professionnelle...). Ensuite le bagueur détermine âge et sexe, puis une série de mesures (aile, tarse, masse etc.) est réalisée. Finalement, en quelques secondes les oiseaux sont relâchés (heureux de retrouver leur liberté) et les données récoltées sont envoyées à l'organisme qui s'occupe du baguage des oiseaux au niveau national (CRBPO). Outre les informations pour le gestionnaire, les données collectées pendant les opérations de baguage permettent donc d'améliorer les connaissances sur l'évolution des voies migratoires, des taux de survie, succès de reproduction à plus grande échelle.

Cette visite très éducative s'est terminée en partageant le verre de l'amitié.

Dans le cadre de ces JEP mais également des 500 ans de la Réforme de Luther célébrés tout au long de l'année, Marie-Pierre Lavergne-Albaric, adjointe en charge de la Culture, Tourisme et Patrimoine Immatériel, a proposé, avec l'aide de l'Office de Tourisme, une exposition sur le Protestantisme à travers les siècles, une partie importante étant également consacrée à l'histoire du temple et du protestantisme à Saint Laurent d'Aigouze.

L'accent a également été mis sur une famille Saint-Laurentaise qui compte parmi ses ancêtres plusieurs pasteurs dont le plus connu se nomme Louis Auzière, dit «Lou Savantas» qui parlait 7 langues et dont les ouvrages, qui font encore référence aujourd'hui, sont consultables à l'Institut Protestant à Paris. Parmi les descendants de cette illustre famille : Philippe Neel qui n'est autre que l'époux de la célèbre exploratrice et écrivaine Alexandra David-Neel.

Après une visite de l'église, les jeunes de l'École Taurine locale et leur éducateur, Cédric Mirallès, ont proposé une démonstration de rasets et de sauts (une technique indispensable à acquérir...) au groupe de visiteurs.

Nous les remercions pour leur participation, ainsi que la famille Launay-Perrigault pour leur travail de recherche sur le Pasteur Louis Auzière.





Bureau MH2O

Bureau MH2O est une entreprise saint-laurentaise créée en 2015 au sein de Terracoopa, la coopérative d'entrepreneurs environnementale et agricole de Montpellier. L'entreprise fait aussi partie du pôle mer. Elle est composée du gérant Laurent LIMOUZY technicien rivière, d'un docteur en environnement (océanographie spécialité biogéochimie marine) et d'un apprenti futur salarié associé.

Ses activités se déclinent en 3 secteurs :

SECTEUR 1 :

- la recherche et le développement pour la remise en état d'écosystèmes humides, en agissant notamment sur les thématiques telles que l'éradication d'espèces invasives (exemple : jussie), la dépollution in situ et le génie écologique. Pour cela, un partenariat avec la commune de Saint Laurent d'Aigouze et l'EPTB Vistre a été mis en place avec la mise à disposition d'une parcelle, allant du pont de Chaberton au pont de l'ancienne route d'Aigues Mortes. Cette parcelle inclut le Vistre et ses berges. Elle est délimitée par 2 barrières pour stopper les véhicules à moteur afin de renaturer le secteur. Les travaux et installations sont menés en partenariat avec Polytech Montpellier (Microélectronique et automatismes et Sciences et techniques de l'eau).

SECTEUR 2 :

La formation et l'éducation à l'environnement (scolaires, groupes, entreprises et collectivités) :

- Sur la zone de recherche où un projet de parcours botanique avec les scolaires est d'ailleurs à l'étude.
- Explication des risques inondations, de la loi sur l'eau, formation au génie écologique et méthode de débroussaillage différé... Selon les thématiques, les clients peuvent nous contacter pour des formations personnalisées.

SECTEUR 3 :

L'aménagement d'espaces naturels, le génie écologique, la création paysagère, l'entretien des jardins et l'égavage.

Laurent Limouzy - Gérant

Tél : 07 69 44 72 19

bureau.mh2o@gmail.com

Site : <https://bureau-mh2o.jimdo.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/bureau.mh2o/>



espèce invasive : la jussie



Carole Clua Jaber s'est installée en 1992 à Casablanca au Maroc pour suivre son mari et inconsciemment pour tester son goût pour l'aventure.

Elle travaille dans l'Étude de son mari. Nous lui avons demandé de nous parler de cette vie de l'autre côté de la Méditerranée.

«Le Maroc est devenu pour moi une terre d'adoption où il fait bon vivre. L'aventure fut et restera belle car mes deux enfants y sont nés.

Casablanca, la ville blanche, capitale économique du Maroc qui compte plus de 3,5 millions d'habitants est une très belle ville située en bordure de l'océan atlantique.

C'est un pays accueillant et ouvert sur le monde, les marocains sont un peuple chaleureux ; après avoir assimilé certains codes de la société, la vie y est douce. L'intégration se fait sans heurt et tout existe au Maroc pour que l'Étranger se sente «bien», aucun jugement n'est porté sur notre différence, au contraire le Marocain semble vouloir connaître et comprendre l'Étranger.

La langue officielle est bien sûr l'Arabe mais le Français s'y parle couramment ; les missions françaises sont présentes au Maroc depuis la colonisation et continuent de s'y développer.

Ce pays de culture arabo-musulmane est certainement le seul pays à connaître une véritable paix civile et chacun y trouve sa place. Cathédrale, temple protestant, église orthodoxe, synagogue existent à Casablanca, signe du respect des diversités. Ces

SAINT LAURENTAISE D'AILLEURS

Carole Clua Jaber - 54 ans

communautés cohabitent sans aucun souci et un grand rassemblement œcuménique a lieu à Noël chaque année avec la communauté musulmane. Le Maroc ne manque pas de charme : la lumière y est belle (surtout à Marrakech), la végétation luxuriante. Certains lieux comme Marrakech au printemps ou plus au sud, le désert de Merzouga et ses levers de soleil laissent des images indélébiles à ceux qui s'y aventurent. Marrakech, la ville ocre, fut la ville qui me charma complètement lors de mon arrivée au Maroc, ville magique aux multiples couleurs et odeurs, celles du jasmin et des orangers en particulier. J'y séjourne régulièrement.

La cuisine marocaine, patrimoine incontesté du Maroc, ne faillit pas à sa réputation, variée, épicée et parfumée, je l'ai parfaitement assimilée».

Quelles sont les similitudes entre le Maroc et la Camargue ?

«Certaines zones de Camargue encore sauvages peuvent rappeler certaines vastes étendues de sable au Maroc notamment en bordure de l'océan nommées les plages blanches. Une caractéristique commune concernerait le cheval ; en effet le cheval camarguais fait vraiment partie de la vie de la région et le cheval arabe a toute sa place dans les fêtes traditionnelles marocaines».

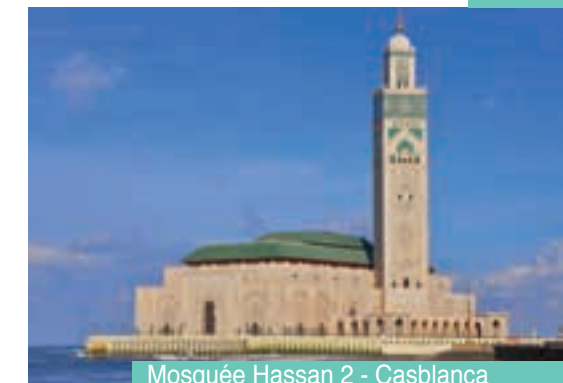
Ce qui me manque de Saint Laurent.

«Tous mes souvenirs de jeunesse sont évidemment rattachés à Saint Laurent, j'y ai également connu et apprécié les ambiances de fêtes votives que l'on ne retrouve nulle part ailleurs ; mais mon attachement s'étend aussi à notre région que je redécouvre à chaque fois avec plaisir et que j'ai fait découvrir et aimer à mes enfants.

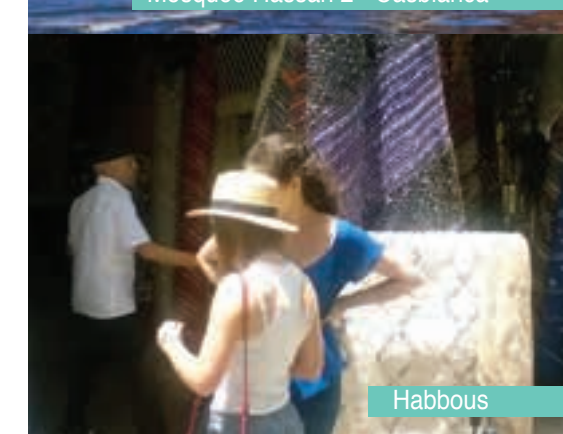
Mon cœur et mes pensées sont bien

entendus liés à Saint Laurent car ma famille y vit et j'essaie de venir deux fois par an minimum.

Seule la mer Méditerranée et quelques 2h40mn de vol jusqu'à Marignane ou Montpellier me séparent du sud de la France, cet éloignement géographique est tout à fait gérable et je considère cela comme une chance d'être constamment entre ces deux belles cultures et ces deux magnifiques pays».



Mosquée Hassan 2 - Casablanca



Habbous



Jardins Majorelle - Marrakech

ALS & CROQ'N'DOG
LOCATIONS • MATERIELS
 www.alslocations.com

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
 VENTE • SERVICE APRÈS-VENTE
 FLEXIBLES HYDRAULIQUES
 HUILES • FILTRES • GAZ

SAV : Notre atelier assure l'entretien et la réparation de votre matériel. **STIHL** **ECHO**

Ne cherchez plus... nous avons le matériel qu'il vous faut !

DES PROMOS TOUTE L'ANNÉE
CARTE DE FIDÉLITÉ

ROYAL CANIN PURINA PROPLAN

Ouvert du Lundi au Samedi

04 66 53 68 89 - ZA Terre de Camargue AIGUES-MORTES

TAXI Saint Laurent
 André POUJOL
 Transport Medical Assis - Gares - Aéroports - Etc

06 07 34 10 48
 taxisaintlaurent@gmail.com

Votre taxi sur Saint-Laurent d'Aigouze depuis 1996

Transport médical assis :
 - Consultations, dialyses, hospitalisations, radiothérapies, rééducations, traitements...

Transports privés :
 - Gares, - Aéroports...

Transports sur réservation (devis gratuit) :
 - Mariages, - Circuits touristiques...

La maison du Chien
 Cabine libre service
 - Soins - Baignage - Royal Canin - Accessoires

ROUD-POINT DU GRILL 04 66 53 41 87

2 Adresses pour vos vins

vin des sables dune
 CAVE SABLEDOC

Caveau Les Sablots
 Route des Sables-Mort de la Mer
 30220 Aigues-Mortes
 Tél : 04 66 53 75 35

Caveau Les Remparts
 Route du Clos du Roi
 30220 Aigues-Mortes
 Tél : 04 66 53 75 35

SAURA MENUISERIE
 depuis 1989

BOIS ALU PVC

Tél. 04 67 71 49 24 - Saint-Laurent-d'Aigouze - Marsillargues

Hair Dream
 Homme Femme Enfant

ROUD-POINT DU GRILL
 AV. DU GENERAL TROUCHALD
 30220 SAINT LAURENT D'AIGOUZE
 04 66 71 94 58

Communauté de communes
 Terre de CAMARGUE
 www.terredecamargue.fr

La médiathèque de Saint-Laurent d'Aigouze s'agrandit

Terre de Camargue vient de lancer les travaux d'extension de la médiathèque : 120 m2 supplémentaires et une cour intérieure seront aménagés pour améliorer l'accueil du public et diversifier l'offre culturelle.

Les travaux d'extension sont réalisés dans l'aile attenante à l'actuelle médiathèque. Sol, plafond, isolation, éclairage... tout est remis à neuf pour aménager dans cette salle de 120 m2 un vaste espace libre qui accueillera l'ensemble du fond documentaire (livres, magazines, CD, DVD...) et les services numériques (tablettes, liseuses, poste informatique).

Des espaces conviviaux et fonctionnels

Des cloisons modulaires permettront de recréer des coins de lecture et de détente conviviaux, agrémentés de poufs et de chauffeuses, pour inviter le public à se poser sur place et à profiter pleinement des différents services. Un espace fonctionnel adapté aux activités plus studieuses (étude, recherche documentaire, formation, emploi...) pourra être aménagé ce qui n'était pas possible auparavant, faute de place.

Une salle d'animation

La salle de médiathèque actuelle, d'une superficie de 68 m2, deviendra un espace d'animations où seront organisés des ateliers créatifs, des séances de contes, des rencontres, des conférences, des expositions... La médiathèque pourra désormais accueillir des groupes, et tout particulièrement des scolaires.

Médiathèque à ciel ouvert

Enfin, la cour intérieure de 220 m2, longeant le bâtiment, sera également rénovée : réfection du sol et démolition du mur d'enceinte pour ouvrir l'espace. Agréablement ombragée par une rangée de platanes, elle deviendra, à la belle saison, un lieu privilégié de détente et d'animation en plein air : apéro-contes, siestes musicales, spectacles... L'équipe des bibliothécaires de la Communauté de communes ne manque pas d'idées pour faire de la médiathèque un vrai lieu de vie, animé et accessible à tous.

Plus de 70% de subventions
 Le projet d'aménagement, conçu par le service technique intercommunal, sera mis en œuvre dans le cadre d'un chantier de 6 mois. Il a reçu le soutien appuyé de plusieurs partenaires : plus de 70% du coût de l'opération, d'un montant de 202 000 € TTC, seront en effet financés par l'Etat, la Région et l'Union européenne. Cette opération s'inscrit dans le programme plus large de reconstruction des trois médiathèques intercommunales.

Située rue Folco de Baroncelli, la médiathèque restera ouverte aux horaires habituels pendant toute la durée des travaux : **Mardi 14h-18h, Mercredi 9h-12h et 14h-18h, Jeudi 14h-18h, vendredi 9h-12h et 14h-18h30, samedi 9h-12h30.**

Contact : 04 66 53 90 51
 mediatheque.stlaurentdaigouze@terredecamargue.fr



Coups de cœur de la médiathèque

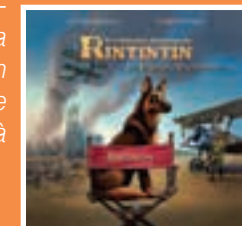
ALBUM JEUNESSE
 Un garçon sachant siffler
EZRA JACK KEATS

Sam déambule dans les rues couvertes de graffitis en compagnie de son meilleur ami, le chien Willie. Il a un rêve : siffler comme les grands. Il gonfle les joues et souffle, mais il n'y arrive pas. Première sortie en France de cet album paru en 1964 aux Etats-Unis.



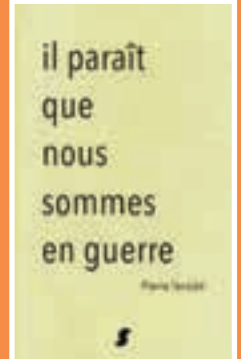
FICTION/DOCUMENTAIRE
 La véritable histoire de Rintintin, de Verdun à Hollywood

JEAN-MICHEL DEREX
 L'histoire de Rintintin, le chien recueilli par le capitaine Lee Duncan dans les ruines d'un campement entre Verdun et Bar-le-Duc, durant la Première Guerre mondiale. Celui-ci est remarqué lors d'un concours canin par un producteur de cinéma qui propose à son propriétaire de le faire participer à un film...



POÉSIE
 Il paraît que nous sommes en guerre,
PIERRE TERZIAN

Une lettre poétique adressée aux auteurs des attentats du 13 novembre 2015 qui retranscrit la parole de ceux qui tentent de penser avec dignité et espoir, par-delà l'émotion.



Journée des associations et des talents sportifs et associatifs

Une trentaine d'associations a participé à la journée des associations *le samedi 9 septembre* qui s'est déroulée, pour la première fois, cette année dans les arènes. Cela a permis une plus grande proximité des uns et des autres, appréciée par tous les participants et les visiteurs.

De nouvelles associations étaient présentes, le tissu associatif s'étoffe, signe du dynamisme des saint laurentais. Nous nous en réjouissons.

Philippe Clauzel, adjoint aux sports et tissu associatif a présenté l'ensemble des participants.

La Communauté de Communes Terre de Camargue était également présente pour diffuser l'information sur ses actions culturelles et sportives.

Ce jour-là, la mairie avait décidé de remettre les trophées aux talents sportifs et associatifs. Organisée les années précédentes au mois de juin, la remise de ces trophées lors de la journée des associations permet aux saint-laurentais de découvrir le dévouement des dirigeants ou les performances des uns et des autres.

Les personnes ou les équipes que les dirigeants des associations ont souhaité mettre à l'honneur sont les suivantes :

■ **Olympique Saint-Laurentais :** l'ensemble des seniors, coach et accompagnants.

■ **Tennis Club Saint-Laurentais :** l'équipe 1 féminine pour leur accès à la division supérieure.

■ **Club de Gymnastique Saint-Laurentais :** Marie-José MORA, trésorière depuis 35 ans et Michelle LOPEZ, présidente depuis 40 ans.

■ **Club Taurin Lou Sarraïe :** Philippe PIGNY pour son extrême disponibilité,

■ **Littoral Camargue Basket :** l'équipe U11 filles et l'équipe U9 mixte, l'équipe U11 vice-championne du Gard et l'équipe U9 mixte 2ème Trophée du Gard.

■ **Camargue Tennis de Table :** Helmut BESCH, licencié au club depuis bientôt 10 ans, Hezmut s'occupe des jeunes licenciés en tant que bénévole.



■ **Danse Moderne :** - Marie-Paule VERBAL, présidente de l'association depuis 16 ans, elle est à l'initiative du Gala de Danse, qui se déroulait salle Scotto, puis dans les arènes, afin d'accueillir le public de plus en plus nombreux. L'organisation du gala commence au mois de décembre, avec les professeurs, les membres de l'association et les « danseurs ». C'est un spectacle digne de professionnels : 600 spectateurs.

- Elsa PODEROSO, professeur de moderne Jazz depuis 16 ans qui a commencé à dispenser des cours à 18 ans.

■ **FNACA :** (Fédération nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie)

- Antoine FERRANDO, président. Après avoir été pendant 10 ans, d'octobre 1998 à novembre 2008, président des Comités FNACA d'Aigues-Mortes et Saint-Laurent d'Aigouze, Antoine FERRANDO est Président du Comité

FNACA de Saint-Laurent d'Aigouze depuis décembre 2014.

■ **Le Scrabble :** - Ernestine GIROL dite « TINOU » assure, par sa présence constante, l'union de tous les membres du scrabble.

Il a également été remis un trophée tout particulier à Lilou Paulet : 15 ans, championne de natation.

En 2017 : championne Inter-Régionale minimes sur 100 m nage libre (crawl) et sur 200 m (dos), vice-championne Inter-Régionale minimes sur 50 m nage libre (crawl).

Et en juillet 2017, c'est sa 1ère participation aux Championnats de France minimes (métropole + outremer) : 8ème sur 100 m nage libre (crawl) et 14ème sur 50 m (nage libre).

Lilou, avec des heures d'entraînement hebdomadaires fait preuve d'une motivation à toute épreuve et qui porte ses fruits. Toutes nos félicitations à cette jeune championne !

Le traditionnel repas pris en commun au café Le Commerce a clôturé cette matinée conviviale.



Association pour la sauvegarde de l'église

Si la tauromachie m'était contée... Tel aurait pu être le cas si Zeus, Seigneur du Ciel et Dieu de la Pluie, ne s'était pas manifesté ce samedi 30 septembre dans le ciel saint-laurentais. Même s'il n'usa pas de sa foudre terrifiante, la petite pluie incessante de l'après-midi eut raison de notre manifestation intitulée "A la Rencontre des Tauromachies".

Tout était pourtant fin prêt et l'abrivado de la Manade Iris et Jean Lafon ainsi que la roussataïo de la Manade Fourmaud s'étaient fort bien déroulées devant une assistance venue en nombre dès midi. L'apéritif et les déjeuners allaient bon train dans les cafés de la place, rythmés

par la voix et la musique de Christa et Olivier Llorente.

Les jeunes de l'Ecole Taurine et du Centre Français de Tauromachie, la manade Cuillé, le bétail et l'équipe de la ganaderia Deyris, Marie Barcelo et sa cavalerie... tout le monde était sur le qui-vive, prêt à fouler la piste et à faire montre de leur savoir-faire, tandis que Jacky Siméon, Robert Faure et Olivier Pince, auteurs d'ouvrages taurins avaient fait le plein de leurs encriers pour la séance de dédicaces.

Il paraît qu'il ne faut pas vivre avec des regrets : nous allons donc faire honneur à cet adage et reprogrammer cette belle manifestation, unique en son genre que nous étions fiers de pouvoir proposer. Nous vous tiendrons informés.

Par ailleurs, *le 23 septembre*, la Chorale Eurydice et l'ensemble instrumental Orphée, dirigés par Jean-Marc Hébert, nous avaient fait le plaisir de se produire à nouveau dans notre église, où un public de connaisseurs était venu en masse les écouter.

Le second loto organisé par l'association le 4 novembre dernier a rencontré un franc succès : salle V. Scotto bondée, superbes lots, gagnants heureux... Rdv en début d'année pour une troisième édition.

Enfin, nous avons le plaisir de vous convier à **notre première Assemblée Générale, le vendredi 8 décembre prochain à 19h, Salle des Arches** (anciennes écoles, Boulevard Gambetta).

Yoga Camargue

L'association Yoga Camargue vous propose des cours hebdomadaire au 2 boulevard Gambetta, le lundi à 18h30, niveau débutant et le vendredi, niveau avancé, même horaire. Toutes les informations et les tarifs vous sont indiqués sur le

site internet www.yoga-camargue.com.

Le Vinyasa Yoga est un yoga dynamique. Nous allons enchaîner des postures au rythme de la respiration. Ce type de yoga adapté à tous les niveaux, du débutant au sportif. Il permet au yogi de rester dans "sa bulle", il apprend des enchaînements par cœur, ce qui lui permet de se concentrer sur la pratique des postures, les asanas. C'est un yoga postural qui renforce toute la musculature notamment la musculature profonde.

Association Saint-Laurentaise de Yoga

Vous avez manqué la rentrée de Septembre ?

Il est encore temps de nous rejoindre ! Vous serez les bienvenus pour une séance d'essai gratuite, animée le mardi, au gymnase, par Virginie, de 17h45 à 19h15, ou le jeudi par Axel, salle Vincent Scotto, de 17h30 à 19h00.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter

au 06 20 31 96 37 ou
au 06 51 25 92 42.



THÉÂTRE

Compagnie AMARA DES BOIS

Aucassin et Nicolette
avec le Cie Elvonn des Bois
 Le samedi 25 novembre à 21h00
 au Grand Café



Oyez, Oyez, Joueurs et Joueuses
 La Compagnie Amara des Bois,
 s'installe au Grand Café pour rive et d'émouvoir
 autour de l'histoire étonnante et très moderne d'Aucassin et Nicolette.
 Vous saurez tout tout tout sur le... jeu laser !
 avec Choupette, Olivier Orbi, Hélène Coussolle et Bénédicte
 « Un chapitre important à la fin du spectacle »

ASLECS

Association d'Eveil à la Culture et aux Sports

Avec
Hélène et Choupette
 CONTACT
 06 26 15 55 41



THÉÂTRE ADULTES
LE MERCREDI DE 18H30 À 20H
Salle Vincent Scotto
St Laurent D'Aigouze
 « Avec l'Association ASLECS »

LOISIRS CRÉATIFS

LA PAUSE PASTROUILLE

La Pause Pastrouille, qui se réunit le mardi de 14h à 17h à La Maison du Peuple à St Laurent, privilégie, chaque mois, un loisir différent. Il y aura toujours une accompagnante, pour celles qui le souhaitent. Nous pensons découvrir :

- **Octobre** : le carton-mousse, la confection d'animaux à partir de chaussettes, l'amigurumi (des doudous au crochet)
- **Novembre** : tout pour le Téléthon
- **Décembre** : le recyclage de cravates, la déco de table, la carte de Noël, le quilling,
- **Janvier** : initiation aux aiguilles circulaires, sac « mochila »
- **Février** : avec des galets, Attrape-rêves ...



La F.N.A.C.A.

(Fédération nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie)

Vous êtes tous invités au repas annuel de la F.N.A.C.A. avec la Cuisse de Taureau Flambée le jeudi midi 23 novembre, salle Vincent Scotto, avec tous les billets de loterie gagnants.

Inscription auprès de :

Jean CHRISTIAENS 06 65 56 71 15

Claude OSTYN 06 52 67 81 40

Antoine FERRANDO 06 16 17 50 27

A votre image ...

SALON COIFFEUR-CREATEUR

04 66 88 14 22

FERMÉ LE LUNDI ET LE JEUDI
 Mardi : 9h-12h / 14h-19h
 Mercredi : 11h - 18h
 Vendredi : 8h30-19h30h
 Samedi : 8h30-14h et de 14h-17h sur RDV

113, place de la République
 Saint-Laurent d'Aigouze

Les Joyeux Lurons

Depuis le 5 septembre, les adhérents ont repris le chemin de la salle Vincent Scotto tous les mardis après-midi pour partager un moment de convivialité autour d'un loto, suivi du goûter. Notre association était présente à la journée des associations le samedi 9 septembre. Nous profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux adhérents. Les activités à venir sont les suivantes :

- **Samedi 9 décembre** : Une sortie en Espagne
- **Mardi 12 décembre** : Le goûter de Noël avec animation (pour les adhérents uniquement)
- **Week-end décembre et janvier** : Les lotos à la maison du Peuple - les dates vous seront communiquées ultérieurement.

En 2018

- **Samedi 10 février et samedi 16 juin** : repas annuel avec animation
 - **Du 18 au 23 juin** : Le voyage de 6 jours. C'est la Bretagne qui a été choisie et plus particulièrement les Côtes d'Armor (Dinan, Cap Fréhel, Sables d'Or, Saint Cast, Côtes de granit rose, Ile de Bréhat, St-Malo, Cancale, le Mont St Michel)
- N'hésitez pas à demander le programme détaillé.
 Vous pouvez vous renseigner auprès du bureau :
 Dédée 06 64 45 03 83 - Irène 06 76 67 05 93 - Rosette 06 31 24 31 61 - Mireille 06 89 81 72 90 ou à 14h00 tous les mardis après-midi à la salle Vincent Scotto.

Club taurin Lou Sarraïé

Saison estivale réussie pour notre club. Les courses de tau(*) neufs ont été d'un bon niveau devant un public nombreux. Notre premier challenge mis en place en partenariat avec le *Camping Fleur de Camargue* a fait l'unanimité et sera reconduit les mardis de juillet ainsi que début août 2018. Pour 2017, c'est le numéro 420 de la manade Occitane qui remporte le challenge devant le numéro 410 de la manade des Baumelles, le challenge de la plus belle prestation étant remporté par le numéro 429 de la manade de Rousty.

Les challenges seront remis le samedi 2 décembre 2017. Le lundi 21 août, après l'abrivado, apéritif amical au siège, suivi d'un excellent repas au restaurant les Cocottes du Camping Fleur de Camargue.

En soirée très belle prestation des Recortadores devant une nombreuse assistance qui s'est retirée enchantée ; un spectacle de courage et de qualité à mettre à l'actif du Sarraïé.

Depuis trois ans, et avant chaque course, nos exposés sur notre village, son passé taurin et l'initiation à la course camarguaise ont été très appréciés par les aficionados, touristes et vacanciers. Une première qui a fait tache d'huile aussitôt dans le monde de la bouvine.

(*) Tau : étalon neuf qui réalise sa 1ère course et n'a pas encore de nom.



Les drollets



C'est parti pour une nouvelle année, la rentrée est déjà terminée. Les plus grands ont commencé l'école et les petits nouveaux font connaissance avec leurs copains et les Nounous. Les enfants et les assistantes maternelles apprennent à se connaître. Des projets et des réalisations sont en cours : la mise en place de la gym câline dirigée par Nadine Poncept, Adrenal Team, le mercredi matin, et la reprise de l'éveil à l'anglais

avec Caroline, le jeudi matin à la salle de danse, ont commencé avec succès. Le projet d'un parcours de motricité est en cours de financement et le nouveau spectacle de Noël du 15 décembre 2017 mobilise les assistantes maternelles afin d'offrir aux enfants un joyeux moment de partage. Une pensée affectueuse pour Jessica (Nounou Jess) qui déménage. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Littoral Camargue Basket



Le Littoral Camargue Basket a repris ses entraînements depuis le 6 septembre. Il accueille les enfants dès 4 ans (garçons et filles). Les entraînements ont lieu à la salle Camargue (Aigues Mortes) du lundi au vendredi selon l'âge. Durant toutes les vacances scolaires, le club organise des stages (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h) ouverts à tous, licenciés ou non (sur inscription 40€ la semaine). En ce début de saison, le club recherche des garçons nés entre 1998 et 2005 pour étoffer certaines équipes ainsi que des filles nées entre 2005 et 2008. Depuis la saison dernière, une section loisirs mixte a vu le jour. Cette année s'est créée une équipe U13 filles, une équipe U20 garçons et une équipe seniors garçons.

Pour suivre l'actualité du club :

Facebook : Lcb en Force

Pour contacter le club :

littorialcamarguebasket@gmail.com

Tel : 06.01.13.68.60

Mankpad'R

La chorale "Les ManKpad'R" organise sa soirée chantante annuelle **le samedi 20 janvier 2018 à la salle Vincent Scotto à partir de 19h.**

Le principe reste inchangé : des carnets de chants sont distribués à l'ensemble des participants, en première partie, tout le monde chante accompagné des musiciens. En deuxième partie, les participants choisissent les chansons qu'ils veulent chanter ou entendre, certains viennent chanter au micro, d'autres chantent dans la salle, et d'autres écoutent pour leur plaisir. Le repas, cette année, sera organisé par les membres de la chorale, et oui, nous avons de sacrés cuistots parmi nous. Alors à vos agendas et à très bientôt!!
25€ entrée + repas - buvette sur place.
Réservations : 06 70 06 93 61



Adrenalteam

Adrenalteam a lancé ses premiers cours ouverts à un public très large avec la Gym Parents et assistantes maternelles bébé (9 mois-3 ans), l'Eveil à la Gym (3-6 ans), la Gym Kids des 7-12 ans, et les 2 cours Gym seniors.

Les séances *Acti'march*, (issues d'un protocole médical) de 14 à 80 ans, avec sa marche Dynamique de Santé ont commencé, permettant de reprendre goût, poursuivre une activité physique personnalisée (amélioration de la condition physique, perte de poids, obésité, diabète, dépression, cholestérol, arthrose, stress, anxiété, etc..).

Alors qu'il y a 11 millions d'aidants, la FFEPGV avec ADRENALTEAM, va permettre de répondre à une demande des Aidants eux-mêmes dans un but de prévention. Nos éducateurs formeront aux gestes et techniques de manipulation et de transfert d'une personne en perte d'autonomie sur **10 séances gratuites** afin de renforcer cuisses, bras, dos évitant ainsi douleurs articulaires et musculaires, diminuant l'épuisement dû à la manutention des personnes. **Vous préserverez ainsi votre capital santé !** Vous apprendrez gestes et techniques pour aider vos proches (redressement du lit, transfert lit/chaise, redressement assis/debout, aide à la marche), techniques de relaxation et sophrologie incluses.

Vous êtes aidant ?

Contactez **06 27 03 24 70**

contact@adrenalteam.com

Peintres en liberté

L'Association fête cette année ses 20 ans!

Depuis 2015, une nouvelle équipe anime ce groupe, dans la joie et la bonne humeur. Les adhérents sont anciens ou nouveaux, et partagent tous le plaisir de créer : peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, dessin et pastels font bon ménage!

Le mardi et le mercredi de 14h30 à 17h30, venez peindre à la salle des Associations, avenue Gambetta, à côté de la Poste. Sans professeur, mais avec des conseils des uns vers les autres, un échange positif dans une ambiance conviviale.

Notre exposition CAMARGUEXPO 2017, s'est déroulée pendant la fête votive. Nous étions ravis d'accueillir Yash Godebski en tant qu'invité

d'honneur. Vingt-deux artistes de notre région : peintres, sculpteurs, photographes ont entouré Yash de leurs styles très variés. Le choix du public a été décerné, cette année, à Isabelle Garrido d'Aigues Mortes, pour l'ensemble de ses photographies empreintes de scènes camarguaises.



Nos prochains événements :
Exposition de petits formats, peinture et pastel : du mercredi 22 au dimanche 26 novembre, de 14h30 à 18h30, salle des Arches, avenue Gambetta.

Conférence "GAUGUIND'ARLES A LA POLYNÉSIE", intervenante Sara Thomas : **Vendredi 2 février 2018 à 19h00, salle du conseil, mairie.**

Plusieurs sorties culturelles et mini stages techniques seront proposés pendant l'année. Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer vos coordonnées à **Sara Thomas, présidente, tel: 06 72 72 88 58 ou Hélène Farez, trésorière, tél: 06 23 42 90 55.**

TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Nous avons eu droit, ces dernières semaines à une opération de communication municipale pour justifier telle ou telle chose, telle ou telle décision, et certains en auraient pris « pour leur grade ». Monsieur le Maire est-il aussi serein que cela? Nous avons droit régulièrement en conseil municipal, à des remarques désobligeantes, des bassesses et tout cela de façon narquoise, mais nous avons assez de clairvoyance pour ne pas rentrer dans ce jeu.

Nous sommes dans la 4e année du nouveau mandat (+ 3 ans auparavant) et mis à part quelques routes

refaites çà et là, quel est le vrai bilan de leur mandat?

Qui aujourd'hui, oserait dire que St-Laurent a bougé ?

Quels sont les gros projets menés jusqu'ici ? Où en est leur fabuleux projet d'un EHPAD ? Comment a été solutionné le problème des trottoirs et que dire des sens de circulation ?

Comment expliquer aux concitoyens le trou de 12000€ du Comité des fêtes ? Autant de questions qui demeurent hélas sans réponses.

Allez, encore 2 ans à survivre et puis...

Le groupe d'opposition

Le texte publié dans cette rubrique est restitué en l'état, tel qu'il a été remis.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Léo, Xavier, François Meseguer Merlos, le 6 juillet
 Marius, Pépito, Serge Martin, le 27 juillet
 Nathan Fullana, le 12 août
 Emy Frazão, le 14 août
 Mathis, Charles Marcon, le 3 septembre
 Pia, Isabelle, Maryline Pages, le 13 septembre
 Andréa, Lucie, Blanche, Stéphanie Azemard, le 14 septembre
 Julie, Lucie Chazottes - Rolland, le 20 septembre
 Adélia, Maylie, Nicole Rowe, le 27 septembre
 Lucy, Lydie, Estelle Isard, le 29 septembre
 Jade, Marie Le Leér, le 2 octobre
 Jessica, Emilia, Véronique Moreira-Pelletier, le 7 octobre
 Giulya, Marise, Violette Doucey, le 15 octobre

MARIAGES

Vincent Milhaud et Hervé Prudhomme, le 22 juillet
 Nathalie Thill et David Tassin le 24 juillet
 Lauranne Bendinelli et Mathieu Puccini, le 29 juillet
 Nancie Bonnet et Claude Demarçq, le 16 septembre
 Elodie Galonnier et Stelio Di Pietra, le 16 septembre

AVIS DE DÉCÈS

Nicole, Lydia Cardì, le 17 juillet
 Sylviane Carretero, le 1er août
 Monique, Clémence, Germaine Turquay veuve Lopez, le 1er août
 Christiane, Henriette Cavalier veuve Catalan, le 1er août
 Annie Duplaix, le 12 août
 Jackie, Lucien Rousseaux, le 14 août
 Michel, Louis Pillot le 4 septembre
 Michel, Lucien Aubertin, le 18 septembre
 Guy Chabalier, le 24 septembre
 Richard, Bernard Templin, le 6 octobre
 Jean Moreno, Robles, le 24 octobre

AGENDA

2017

NOVEMBRE

Samedi 18

Vide commode d'Arlésiennes organisé par la commission Culture, Tourisme et Patrimoine Immatériel de 9h à 18h. Salle V. Scotto.

Samedi 25

Théâtre «Aucassin et Nicolette» par la compagnie L'Amara des Bois à 21h. Au Grand Café.

Du mercredi 22 au lundi 26

Exposition de petits formats, peinture et pastel de 14h30 à 18h30. Salle des Arches. Av. Gambetta.

DÉCEMBRE

Vendredi 1er

Projection d'un film sur le taurin «Gandar» de la manade Blatière à 19h. Salle V. Scotto.

Samedi 2

Téléthon organisé par la mairie et les associations. Salle V. Scotto, de 11h à 16h.

Mardi 5

Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Square Général de Gaulle. Commémoration à 10h00.

Vendredi 8

Assemblée Générale de l'association de Sauvegarde de l'Eglise à 19h. Salle des Arches (anciennes écoles, Bd Gambetta).

Samedi 9

Marché de Noël organisé par l'association des commerçants et artisans saint-laurentais, au château de Calvières. Entrée par le bd. Alexandra David Neel.

Mardi 12 décembre

Café Citoyen sur le thème «envie, jalousie, rivalité» de 18h30 à 20h30. Chez Momo.

Dimanche 17

Après-midi récréatif pour Noël organisé par la mairie de 14h à 17h30. Salle V. Scotto. Entrée libre.

Jedi 21

Noël des aînés organisé par le CCAS, repas à 12h. Salle V. Scotto.

2018

JANVIER

Samedi 13

Présentation des vœux du maire et du conseil municipal à 11h45. Salle V. Scotto.

Samedi 20

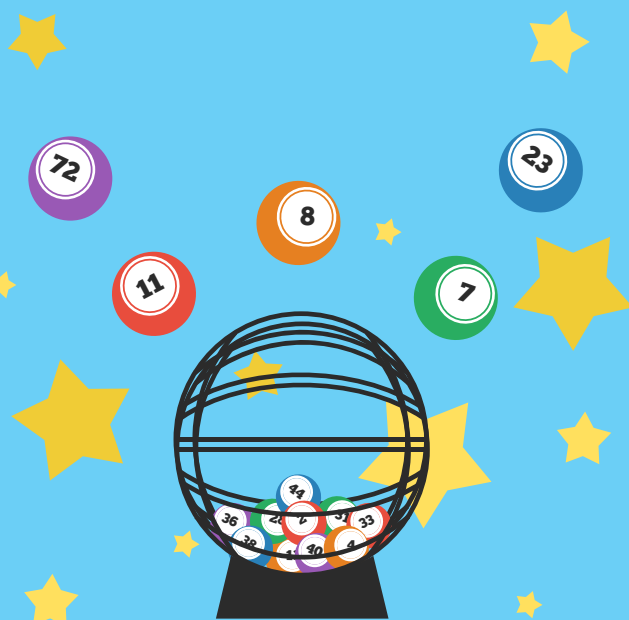
Soirée chantante organisée par les Mankpad'R à 19h. Salle V. Scotto.

FÉVRIER

Vendredi 2

Conférence "Gauguin d'Arles à la Polynésie" par Sara Thomas à 19h.

Salle du Conseil Municipal.



LOTOS

2017

NOVEMBRE

Samedi 18 et dimanche 19

Lotos organisés par Li Coutet Negre à 18h à la maison du Peuple.

DÉCEMBRE

Samedi 2

Loto organisé par les coopératives scolaires à 18h à la maison du Peuple.

Samedi 9 et dimanche 10

Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé à 18h à la maison du Peuple.

Samedi 16 et dimanche 17

Lotos organisés par la Boule Joyeuse à 18h à la maison du Peuple.

Samedi 23 et dimanche 24 et lundi 25

Lotos organisés par Li Coutet Negre à 18h à la maison du Peuple.

Samedi 30 et dimanche 31

Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé à 18h à la maison du Peuple.

2018

JANVIER

Dimanche 1er

Loto organisé par le club taurin Lou Sarraïé à 18h à la maison du Peuple.

Samedi 6 et dimanche 7

Lotos organisés par Boule Joyeuse à 18h à la maison du Peuple.

Samedi 13 et dimanche 14

Lotos organisés par les Joyeux Lurons à 18h à la maison du Peuple.

Samedi 20 et dimanche 21

Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé à 18h à la maison du Peuple.

Samedi 27 et dimanche 28

Lotos organisés par Li Coutet Negre à 18h à la maison du Peuple.

FÉVRIER

Samedi 3 et dimanche 4

Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé à 18h à la maison du Peuple.

Samedi 10

Loto organisé par l'APE des écoles à 18h à la maison du Peuple.

Dimanche 11

Loto organisé par le club taurin Lou Sarraïé à 18h à la maison du Peuple.